

Session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao

Accra, le 6 novembre 2014

1. Afin de renforcer la lutte contre la maladie à virus Ebola en Afrique de l'ouest, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont tenu, le 06 Novembre 2014 à Accra, République du Ghana, une Session Extraordinaire sous la présidence de SEM John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, Président en Exercice de la CEDEAO.

2. Etaient présents à cette Session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs représentants dûment mandatés:

- S. E. M. Thomas Boni YAYI, Président de la République du Bénin
- S. E. M. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire
- S.E.M John Dramani MAHAMA, Président de la République du Ghana
- S.E.M. José Mario VAZ, Président de la République de Guinée Bissau
- S.E.M. Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali
- S. E. M. Mahamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger
- S. E. M Macky SALL, Président de la République du Sénégal
- S.E. M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise
- S. E. M Architect Mohammed SAMBO, (GCON) Vice Président de la République Fédérale du Nigeria
- S.E.Mme. Maria Cristina Lopes Almeida Fontes LIMA, Ministre Adjoint du Premier Ministre et Ministre de la Santé de la République du Cabo Verde
- S.E.M. Abdoulie JOBE, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration Régionale et de l'Emploi de la République de Gambie
- S.E.M Emmanuel DOLO, Président du Conseil Consultatif Présidentiel sur Ebola de la République du Liberia
- S.E.M Samura M. W. KAMARA, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République de Sierra Léone

- S.E.M. Clémence Traoré SOME, Ambassadeur du Burkina Faso au Ghana
- SEM Arafan Kabiné KABA, Ambassadeur Plénipotentiaire de la République de Guinée auprès du Ghana et du Togo

3. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, le Représentant de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, le Représentant du Président de la Commission de l'UEMOA, ainsi que les Représentants des Partenaires bilatéraux et Multilatéraux, des partenaires techniques et des Organisations Internationales, ont pris part à ce Sommet en qualité d'observateurs.

4. La Conférence a pris acte du mémorandum du Président de la Commission de la CEDEAO sur la maladie à virus Ebola. Elle a également pris note des comptes rendus des Représentants des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Libéria, de la Sierra Léone et de la Guinée, sur l'évolution de la situation de la maladie dans leurs pays respectifs. La Conférence a par ailleurs entendu les contributions des partenaires tels que l'UNMEER, l'OMS, l'Union Européenne, l'Union Africaine, les Etats Unis d'Amérique, le Royaume Uni de Grande Bretagne, la France, les Pays Bas, la Chine, la Norvège et Cuba.

5. Le Sommet s'est fortement préoccupé de l'impact négatif de la maladie à virus Ebola sur les économies des pays directement affectés, la sécurité humaine et la situation sociale et humanitaire dans la région. Il a également exprimé sa préoccupation face aux menaces que fait peser cette épidémie sur le processus d'intégration et sur la paix et la sécurité régionales.

6. La Conférence a exprimé sa vive émotion devant les pertes de milliers de vies humaines enregistrées depuis la survenue de l'épidémie puis a réitéré sa solidarité et sa compassion aux peuples des pays affectés, notamment la Guinée, le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone et le Mali.

7. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur ferme détermination à poursuivre, dans la solidarité et la coordination, leurs efforts dans la lutte résolue contre la maladie à virus Ebola. A cet égard, ils se sont félicités des actions appropriées menées, notamment par le Nigeria et le Sénégal et qui ont permis à ces deux Etats Membres de mettre fin à l'épidémie. Tout en encourageant également les autres pays affectés dans leurs efforts pour endiguer l'épidémie, Ils ont exprimé leur espoir de les voir obtenir le même succès.

8. Dans le même esprit, et pour assurer l'efficacité de tous les efforts déployés, la Conférence a désigné S.E.M Faure Essozimna Gnassingbe Président de la République Togolaise pour superviser le processus de riposte et d'éradication de la maladie à virus Ebola.

9. Par ailleurs, après avoir entériné le Plan Régional Opérationnel Intégré de Réponse au Virus de l'Ebola et salué la pertinence des axes d'intervention y contenus, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris les décisions spécifiques suivantes :

En direction des Etats Membres

10. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement invitent tous les Etats membres à élaborer et à appliquer, de toute urgence, des lignes directrices sur le traitement et la gestion d'Ebola, conformément aux standards de l'OMS. Ils les exhortent également à adhérer à l'OACI et à solliciter l'aide de l'Arrangement de coopération de l'OACI/l'OMS pour la Prévention de la propagation des Maladies Contagieuses à travers les Vols Aériens (CAPSCA).

11. Par ailleurs, la Conférence exhorte les Etats membres à procéder au déploiement du personnel militaire et des moyens logistiques pour, notamment, renforcer les capacités de réponse, appuyer le corps médical sur le terrain et participer à la construction des centres de traitement et d'isolement additionnels ainsi qu'à leur sécurisation. Elle les encourage aussi à fournir du personnel médical additionnel et des volontaires aux pays affectés.

12. Le Sommet se félicite des contributions déjà versées au Fonds Régional de Solidarité de la CEDEAO pour la lutte contre Ebola par certains Etats membres en l'occurrence le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et la Sierra Léone et invite tous les autres à honorer leurs engagements vis à vis dudit Fonds.

13. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réitèrent leur attachement indéfectible aux principes de la libre circulation au sein de l'espace CEDEAO et invitent tous les États membres à s'y conformer, notamment en levant les restrictions et interdictions sur les mouvements des personnes et des biens en direction ou en provenance des pays affectés, tout en assurant le contrôle sanitaire requis au niveau des frontières.

14. La Conférence en appelle aux Etats Membres pour qu'ils poursuivent les campagnes massives d'éducation de communication et d'information sur la maladie à virus Ebola destinées à éviter la stigmatisation des malades et à mettre un terme à la transmission du virus.

15. Pour mieux faire face à des crises sanitaires dans le futur, les Chefs d'Etat et de Gouvernement considèrent essentiel d'assurer le renforcement des systèmes de santé nationaux, en améliorant leur efficacité et en augmentant leurs ressources qui leur sont destinées dans les budgets nationaux en tenant compte de la Déclaration d'Abuja d'y consacrer 15% du total du budget.

En direction de la Commission de la CEDEAO

16. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réitèrent la nécessité de renforcer la coordination multisectorielle régionale dans la lutte contre l'épidémie et soulignent l'importance du rôle de la CEDEAO dans ce sens.

17. A cet égard, la Conférence demande à la Commission de prendre toutes les dispositions nécessaires, en collaboration avec toutes les parties prenantes et tous les acteurs sur le terrain, pour mobiliser les ressources adéquates pour la mise en œuvre coordonnée du Plan Opérationnel de Réponse au virus Ebola.

18. La Conférence instruit la Commission de prendre activement part aux différentes actions menées en appui aux efforts des Etats membres, en particulier dans la planification, la mise en œuvre et la coordination de toutes les activités de la Mission d'Urgence Sanitaire des Nations Unies (UNMEER) et de l'Union Africaine dans la région. De même, elle la charge de créer avec ladite Mission un cadre de concertation pour une réponse à court, moyen et long terme.

19. Le Sommet charge la Commission d'appuyer les Etats Membres à mieux coordonner leurs actions médicales et humanitaires sur le terrain.

20. La Conférence instruit la Commission de prendre toutes les mesures idoines à l'effet de créer un centre de prévention et de contrôle des maladies infectieuses et de renforcer la recherche en santé en Afrique de l'ouest. Elle l'encourage également à s'impliquer dans les initiatives en cours pour le développement de vaccins.

21. La Conférence demande à la Commission d'approfondir l'évaluation des conséquences économiques, sociales et culturelles de l'épidémie et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour y apporter une réponse adéquate à moyen et long termes, à travers une action résolue contre la pauvreté et l'ignorance et pour une croissance et un développement durable.

22. En direction de la Communauté Internationale, les Chefs d'Etat et de Gouvernement saluent l'adoption de la Résolution 2177 des Nations-Unies qui consacre sa volonté unanime de venir à bout de la maladie à virus Ebola.

23. A cet égard, la Conférence se félicite de l'élan de solidarité internationale manifesté en soutien aux efforts des pays affectés. Elle se félicite, en particulier, des appuis technique et financier apportés par l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux de la CEDEAO sur le terrain.

24. Compte tenu de la persistance et de l'ampleur des défis que pose la maladie à virus Ebola, le Sommet lance un appel à tous les partenaires pour qu'ils maintiennent le niveau de leur engagement et de leur appui à la région, en particulier par le renforcement de leur appui budgétaire aux Etats membres affectés.

25. Dans le même ordre d'idée, le Sommet invite le secteur privé, la société civile, les organisations régionales et internationales de développement à renforcer leur appui technique, financier et institutionnel aux centres de traitement et aux autres structures de santé dans les pays affectés, ainsi que leur campagne d'éducation d'information et de communication.

26. La Conférence invite également tous les partenaires concernés à accélérer les efforts visant à trouver des vaccins et une thérapie adéquate contre le virus et à soutenir la région pour le développement de ses capacités de recherche. Par ailleurs, elle les exhorte à donner la priorité aux pays affectés et à la région, dans la mise à disposition des vaccins à prix subventionnés.

27. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement lancent un appel à toutes les Compagnies aériennes et maritimes à continuer à opérer dans les pays affectés ou à y reprendre leurs activités relatives notamment au transport des biens, des médicaments et des équipements à des fins sanitaires et humanitaires. Ils en appellent également aux pays partenaires pour qu'ils lèvent les restrictions sur l'octroi des visas aux ressortissants des pays affectés.

28. La Conférence décide de rester saisie de la situation de l'épidémie en Afrique de l'Ouest et charge le Président de la Commission de veiller à la mise en œuvre des décisions prises et de lui rendre compte régulièrement.

29. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur profonde gratitude à S.E.M John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, Président en Exercice de la CEDEAO, au Gouvernement et au Peuple Ghanéen, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé ainsi que pour les excellentes dispositions prises afin d'assurer le succès de leur sommet.

Fait à Accra, le 06 Novembre 2014

LA CONFERENCE